

L'idée en marche...

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **2 (1914)**

Heft 17

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

après de nos collaboratrices de ce retard ; et nous demandons à tous nos amis de faire autour d'eux la propagande qui, en procurant de nouveaux abonnés au Mouvement Féministe, lui permettra de paraître plus souvent et de disposer de plus de place.

La Rédaction.

L'Idée en marche...

I. — LETTRE DE PARIS

Le mois de février fut, pour les féministes, un mois heureux. Le *Journal officiel* du 4 février nous apprenait, en effet, que la veille, la Chambre avait inscrit à son ordre du jour le rapport de M. Ferdinand Buisson, sur la proposition de loi tendant à accorder aux femmes le droit de vote en matière municipale et cantonale. Nous pouvons espérer maintenant que, d'ici à la fin de la législature, la Chambre se sera prononcée sur ce point et nous avons lieu de penser qu'elle sera favorable à notre revendication.

L'*Union française pour le Suffrage des Femmes* ne peut que se féliciter de sa persévérance, et continuer la méthode qui a donné cette première grande victoire.

Certes, tout n'est pas fini : il faut que la Chambre trouve le temps nécessaire pour voter, et nombreux sont les projets et rapports qui vont solliciter son attention en ces derniers mois. Il faudra encore que le Sénat donne son avis... Mais s'il est bon de ne pas seulement regarder la route déjà faite, il est juste de trouver dans les progrès réalisés un encouragement pour la tâche qui reste à accomplir.

Les Groupes de l'U. F. S. F. continuent du reste à gagner les Conseils généraux et municipaux à notre cause, et la liste de vœux favorables au vote des femmes s'allonge sans cesse.

* * *

La presse a accueilli très favorablement la nouvelle de notre succès. De plus en plus, la question du suffrage féminin lui semble être de celles qui intéressent le public.

Les manifestations des femmes qui ont cherché à se faire inscrire dans les mairies, sur les listes électorales, ont été racontées dans un grand nombre de journaux. La *Ligue du Droit des Femmes* avait organisé ces démarches dans les 20 arrondissements de Paris. A l'Assemblée générale du Groupe de Paris de l'U. F. S. F., la présidente invita les membres de l'Union à se joindre aux délégations de la Ligue. On disposait de peu de temps : ce travail de vérification, qui se fait tous les ans, devait être terminé le 4 février à minuit. L'accueil fait aux suffragistes fut assez divers : on en inscrivit quelques-unes, on refusa l'inscription à d'autres, ailleurs la police s'en mêla. Des procès commencent : M^e Maria Verone, M^e Lhermitte plaident. On ira, paraît-il, jusqu'à la Cour de Cassation.

C'est ce que fit déjà, il y a 20 ans, la présidente d'honneur de l'Union pour le suffrage, M^{me} Vincent — qui vient de mourir et dont les obsèques eurent lieu le dimanche 22 février. — La Cour de Cassation n'a aucun pouvoir législatif ; elle ne put en 1893, interpréter la loi contre la volonté évidente du législateur, et elle ne le fera sans doute pas davantage cette fois !

Il reste que la presse a beaucoup parlé du geste des Ligueuses, que les anti-féministes en ont pris prétexte pour reprendre leurs arguments contre nous, et que les journaux les plus favorables ont dit : « Pourquoi pas ? »

* * *

La *Fédération féministe universitaire* et l'*Union française pour le Suffrage des Femmes* ont remporté un succès certain à la Chambre des Députés, lors du vote de la loi sur l'organisation

des *Caisses des Ecoles*, puisque les vœux émis à différentes reprises par les deux Fédérations ont été exaucés.

Les Caisses des Ecoles sont destinées à fournir aux élèves pauvres des secours en vêtements, chaussures, etc. Elles aident ainsi à la fréquentation scolaire. La loi va en rendre la création obligatoire pour les communes. Jusqu'à aujourd'hui, rien ne s'opposait à ce que des femmes fissent partie des Conseils d'administration de ces Caisses. La loi nouvelle, à laquelle manque encore l'approbation du Sénat, fut votée à la Chambre le 2 février. Remarquons que la Fédération féministe universitaire avait présenté son vœu à M. Viviani, ministre de l'Instruction publique, et discuté sa réalisation le 29 janvier, que l'Union française pour le suffrage des femmes avait fait le 28 une démarche auprès de M. Louis Marin — dont l'amendement nous donna pleine satisfaction — et que le Groupe de Paris de l'U. F. S. F., à son assemblée générale du 31 janvier, émettait le même vœu que la F. F. U.

La Chambre a donc décidé — et c'est ce que nous désirions — que deux femmes fassent *obligatoirement* partie des Conseils d'administration des Caisses des Ecoles. Une de ces femmes sera nommée par le préfet, l'autre sera élue par les sociétaires.

* * *

S'il est indiscutable, comme nous le disait M. Louis Marin à l'Assemblée générale du groupe de Paris de l'U. F. S. F., que la place des femmes est marquée dans ces Conseils où il sera question de l'habillement des enfants, s'il est intéressant pour nous que les femmes prouvent une fois de plus leur compétence administrative, il n'est pas moins important que des collègues électoraux, composés d'hommes et de femmes, soient *obligés* d'élire une femme. Ils s'habitueront ainsi à voir des femmes mêlées aux affaires de la Commune, et, quand il n'y aura plus que le Conseil municipal qui nous sera fermé, nous pourrons affirmer qu'il ne le restera pas longtemps !

Ainsi chacune de nos conquêtes est un pas de plus vers la victoire. La Chambre, en acceptant d'inscrire le vote municipal et cantonal des femmes à son ordre du jour, nous permet d'espérer que nous approchons du but actuel de nos efforts.

Pauline REBOUR.

II. — LETTRE D'ANGLETERRE

Le Parlement anglais vient de se réunir et, à cette occasion, nous nous sommes rendu compte que notre travail dur, lent, persévérant, d'éducation des masses a porté ses fruits.

Pendant toute l'année dernière, en effet, nous avons organisé des réunions dans tous les syndicats, dans toutes les associations professionnelles possibles et imaginables, et je ne crois pas qu'une seule de ces réunions se soit terminée sans qu'une résolution très ferme ait été votée, demandant une mesure gouvernementale pour l'émancipation des femmes, et engageant « les députés socialistes, et tous ceux qui soutiennent l'idée démocratique à la Chambre des Communes, à refuser toute extension du droit de suffrage aux hommes, tant que les femmes seront « tenues à l'écart de la vie politique. » Une résolution analogue a été votée en janvier dernier par le Congrès socialiste, auquel assistaient plus de deux millions d'hommes. Nous avons toujours envoyé à M. Asquith une copie de la résolution votée à chacune de ces séances. Si bien que dans ces deux derniers mois, il a dû recevoir plusieurs centaines de ces résolutions votées, notons-le bien, par des électeurs.

La cordialité avec laquelle les Comités de toutes ces Associations (Syndicats, *Trade-Unions*) nous ont reçues était char-

mante. Généralement, on nous votait des remerciements pour être venues; on signait nos cartes d'« Amis du suffrage féminin » dont le nombre s'élève maintenant à 40,000. Nous avons, à l'heure actuelle, plus de 52,000 membres réguliers; notre avoir, formé par de petites cotisations, dépasse 40,000 livres (1 million de francs) et si nous calculons que plus de 30 sociétés travaillent à côté de la nôtre (*The National Union*) pour le suffrage, nous pouvons dire, à juste titre, que le chiffre total des suffragistes en Angleterre est énorme! Et cependant, M. Asquith persiste à répéter que l'opinion publique dans le pays n'est pas favorable au suffrage! Oublie-t-il complètement ces deux millions de *Trade-Unionistes* qui, eux, sont pourtant des électeurs?

Pour clôturer dignement cette campagne, nous avons organisé, le 14 février dernier, un meeting colossal à l'Albert Hall, à Londres. Plus de 9000 personnes y assistaient — et les hommes de tous les milieux y étaient fort nombreux. 352 syndicats, associations professionnelles, *Trade-Unions*, etc., nous avaient envoyé un millier de délégués, ainsi que des Conseils municipaux, des Conseils de districts, etc. Il en était venu de toutes les parties de l'Angleterre, même des îles Shetlands, sacrifiant ainsi à notre cause un temps précieux. Plusieurs des drapeaux des grands *Trade Unions* décoraient la salle et lui donnaient un aspect aussi brillant que caractéristique.

Les militantes avaient envoyé quelques membres pour interrompre l'un des orateurs, un député socialiste, avec l'espoir de faire du bruit. Mais on fit aussitôt circuler dans la salle des billets, nous priant de ne pas prendre garde à elles. Nous restâmes donc immobiles et silencieuses, tandis que quelques-uns de nos excellents amis, les hommes, manifestaient bruyamment leur mécontentement. (Et ce sont toujours les femmes que l'on appelle « la moitié émotive et passionnée de l'humanité »!) Mais, quand l'orateur eut fini son discours (dont il nous avait été impossible d'entendre un mot) l'orgue attaqua le chant « Car il est un joyeux compagnon » (*For he's a jolly good fellow*) que nous chantons toujours en Angleterre quand nous voulons manifester notre admiration pour un personnage en vue. Toute l'assistance se leva, chantant en chœur, et les militantes déconfités se turent pendant le reste de la soirée. — Une collecte fut faite qui rapporta plus de 6000 livres (150,000 fr.) pour notre campagne de printemps et d'été; car, l'année prochaine, au plus tard, auront lieu les élections générales, et alors..., alors nous obtiendrons notre loi sur le suffrage des femmes!

Mais ce qui est encore mieux que tout cela, c'est que le parti socialiste a promis de déposer un amendement au discours du trône, dans lequel le roi, en ouvrant les séances du Parlement, expose le programme de travail de la session, tel qu'il a été arrêté par les ministres. Cet amendement sera une manifestation de regret de ce qu'aucune mention du suffrage féminin n'ait été faite dans le discours du trône, et c'est la première fois qu'un amendement de ce genre est déposé dans notre Parlement. Naturellement, il ne sera pas voté; car, s'il l'était, le ministère n'aurait plus qu'à démissionner; et c'est pourquoi ceux qui le soutiendront seront seulement les socialistes et peut-être quelques conservateurs. Toutefois, c'est un grand pas en avant pour notre cause qui va se faire là, et cela prouvera aux esprits les plus obtus (M. Asquith excepté) que le suffrage féminin est véritablement une question nationale,

Il va de soi, qu'à côté de tout notre travail dans les *Trade Unions*, etc., notre propagande habituelle sur toutes les questions de réformes sociales qui font désirer le vote aux femmes a continué comme d'habitude. Nous avons aussi eu des élections complémentaires dans lesquelles, grâce à nous, les candidats

libéraux ont perdu des voix qui ont été gagnées par les candidats socialistes.

Dans le domaine économique, le minimum de salaire pour l'industrie du vêtement, qui est de 40 centimes l'heure pour les femmes et de 80 et de 90 centimes l'heure pour les hommes, éveille les femmes du nord de l'Angleterre à l'idée de la nécessité du suffrage. Nous espérons pouvoir bientôt fonder un *Trade Union* pour les femmes, différent de celui des hommes; car il est évident que les hommes, étant satisfaits de leur salaire minimum, n'aideront pas les femmes à augmenter le leur. D'ailleurs, il n'est pas toujours possible aux hommes et aux femmes de travailler ensemble d'une façon satisfaisante dans quelques-unes de ces associations. Les hommes, étant plus habitués aux affaires publiques, s'emparent de la direction, et les intérêts des femmes sont négligés. Il faut que les femmes apprennent à faire elles-mêmes leur propre besogne, et alors, hommes et femmes pourront travailler d'accord, en camarades et en égaux pour l'amélioration de leur situation économique. Ce jour approche, et plus vite que M. Asquith et ses amis ne le pensent!

Isabella O. FORD.

III. — LETTRE DE HOLLANDE

Pourquoi nous sommes suffragistes?

Notre « Bond » vous répondra en chœur: pour avoir le droit, plus tard, de mettre nos facultés, nos aptitudes maternelles et féminines au service de la communauté. Pour y compléter l'élément masculin, comme dans tout bon ménage. Pour tâcher, enfin, et surtout, de rendre le monde meilleur et plus heureux.

Voilà en effet la note dominante de notre mouvement féministe en Hollande, à laquelle se rallient même une foule de membres de la « Vereinigung », dont une partie est encore un peu trop militante à notre goût.

Nous nous éloignons de plus en plus, heureusement, de notre féminisme primitif qui réclamait impérieusement le suffrage immédiat.

Voyons, en toute franchise: aurait-ce été un bienfait pour notre pays si on nous eût déjà accordé le suffrage, il y a quelques années, lorsqu'à peine 2000 femmes le désiraient? L'eût-on jamais accordé aux hommes dans ces conditions-là?

Et voilà pourquoi nous ne crions plus à tue-tête comme autrefois, ce qui avait le don d'agacer le public au lieu de nous le rendre sympathique. Mais notre effort principal porte sur l'éducation préalable de la femme. Nous avons compris enfin que, pour savoir une chose, il faut l'avoir apprise, même si l'on veut se mêler de voter et de diriger les affaires de l'Etat¹. Puis qu'il faudra s'y intéresser en plus grand nombre que nous ne le faisons encore.

Nous sommes tout au plus 25,000 à présent sur 1,000,000 qui obtiendraient le suffrage, si on nous l'accordait au même titre qu'aux hommes. Ce qui veut dire que sur 40 femmes, il n'en est qu'une, *une seule*, entendez-vous bien? qui s'en soit inquiétée sérieusement jusqu'à présent. Ne soyons donc pas trop pressées, ni égoïstes: si nous voulons que notre vote porte de beaux fruits plus tard, préparons-nous un peu mieux à notre tâche, et qu'au moins un quart d'entre nous ait appris à s'intéresser à la question!

C'est depuis que ces pensées, éminemment loyales et raisonnables du féminisme moral dominant chez nous que notre cause

¹ Sans malice, je crois que c'est une vérité que nous avons découverte plus vite que les hommes.

fait des progrès incroyables dans l'esprit du public. Elle nous a valu immédiatement, entre bien d'autres, l'adhésion chaleureuse d'une quarantaine de professeurs de nos universités.

* * *

On publie chez nous, en ce moment, une œuvre encyclopédique de grande envergure : « La femme, les questions féminines et le mouvement féministe », à laquelle collaborent 80 de nos meilleurs écrivains¹ qui tous se sont inspirés de ces idées-là.

* * *

Entre nous soit dit : savez-vous quel est notre plus grand ennemi, en Hollande comme ailleurs ? C'est cette innombrable légion de femmes qui ne s'intéresse pas encore à ce qui se passe. Mais leurs yeux ne tarderont pas à s'ouvrir, si notre avant-garde s'y prend avec zèle et tact. Ici les signes précurseurs se multiplient : nous vaincrons sans combat, comme il sied à la femme.

P. de H.

CORRESPONDANCE

Le Droit au Travail de la Femme.

Chère Mademoiselle,

Permettez-moi d'ajouter quelques mots à votre compte-rendu de la séance qui a eu lieu, fin janvier, sous les auspices de l'Union des Femmes, pour étudier ce sujet palpitant, et de mettre en lumière l'un des points les plus importants qui ont été discutés ce soir-là. En effet, si le droit au travail de la femme ne saurait être contesté en présence des données de l'histoire économique, il soulève un problème angoissant que M. Rappard a exposé avec beaucoup de clarté et auquel il est temps de donner l'attention qu'il mérite; je veux parler, non pas de la concurrence entre l'homme et la femme, mais de celle que la femme aisée fait à la femme pauvre.

Elles sont nombreuses parmi nous, les femmes qui, pour employer leurs talents, pour arrondir leur argent de poche, ou pour occuper leurs loisirs, se sont mises, les unes à donner des leçons, les autres à faire des ouvrages à l'aiguille, au fuseau ou au crochet, — et certes je ne les en blâme pas, — mais, comme le prix de ce travail n'est pour elles qu'un salaire d'appoint, et non pas la ressource d'où dépend leur pain quotidien, elles se contentent le plus souvent d'un gain dérisoire. Il y en a qui se feraient même scrupule de se montrer exigeantes; elles ignorent les répercussions économiques de la concurrence redoutable qu'elles font par là même aux travailleuses professionnelles. Elles ne se doutent pas qu'en acceptant de l'ouvrage à vil prix, elles font aussitôt baisser les prix pour toutes les ouvrières du même métier; elles ne savent pas combien de femmes se voient refuser de l'ouvrage, parce qu'elles ne peuvent consentir à réduire un salaire qui suffisait déjà tout juste à les préserver de la faim.

Il est temps que les femmes aisées se rendent compte des conséquences sociales de leurs actes, qu'elles renoncent à cette concurrence déloyale et se solidarisent avec les ouvrières dont elles partagent la profession. Qu'elles s'informent à bonne source des tarifs normaux (en attendant le jour où la loi fixera le minimum de salaire), et il est à croire qu'une fois averties et documentées, elles n'accepteront plus d'ouvrage à des prix inférieurs à ces tarifs.

Agréé, etc.

E. L.

On peut faire beaucoup de bien et dire beaucoup de choses à la condition de ne pas heurter l'oreille par des sons inaccoutumés.

George TYRRELL.

¹ Qui nous donnera les terminaisons féminines pour une foule de mots, comme peintre, avocat, etc.? Qu'on y mette un peu de bonne volonté... Bien d'autres néologismes ont fini par gagner l'approbation générale. En féministe bien convaincue, on se sent agacée de ne pas trouver sous sa plume, en français, les mots appropriés aux situations nouvelles.

A travers les Sociétés

Sous cette rubrique, nous réservons toujours une place dans nos colonnes aux informations que les Sociétés féminines ou d'intérêt féminin de la Suisse romande désirent communiquer à nos lecteurs : annonces de conférences d'intérêt général, brefs comptes-rendus de séances, programmes d'activité, etc. Les textes destinés à cette rubrique doivent parvenir à la rédaction du Mouvement Féministe avant le 1^{er} de chaque mois, dernier délai.

Nous prions instamment nos correspondantes de bien vouloir nous envoyer leurs communications prêtes à être remises à l'imprimeur, c'est-à-dire déjà rédigées, sans abréviations dans le texte, écrites d'un seul côté de la page, et d'une longueur n'excédant pas quinze lignes.

Genève. — Association pour le Suffrage féminin. — Mois très chargé, très riche d'activité pour nous. Les prud'femmes d'abord, et tout ce qu'elles entraînent avec elles, en fait de séances de la Commission spéciale, de démarches auprès des députés, de correspondances diverses. — Puis, le 20 février, sous les auspices du Département de l'Instruction publique, la conférence si attrayante et si habilement présentée de M. Léon Brunschvicg, sur le *Féminisme de Stuart Mill*, qui, non seulement, a amené à réfléchir beaucoup d'intellectuels, nous a valu de très sympathiques articles de presse, mais a encore fait entendre dans un milieu en quelque sorte officiel un son de cloche nouveau pour les auditeurs de l'Aula de l'Université. Une très jolie réception offerte par notre Association, dans les salles de la Taconnerie, a suivi, et nous a procuré, grâce à M. Brunschvicg, l'adhésion de plusieurs professeurs, journalistes, pasteurs, etc. — Signalons encore d'autres conférences de propagande dans des milieux divers. Le 15 février, M^{lle} Gourd a parlé dans le village de Jussy sur ce sujet: *Les femmes doivent-elles voter?* Nombreuse assistance, beaucoup d'hommes; plusieurs adhésions; tout cela grâce au travail préparatoire admirablement accompli par plusieurs fervents suffragistes de la région, et au fait que M. Micheli, maire de Jussy, qui avait bien voulu accepter de présider la séance, s'est déclaré suffragiste dans plusieurs domaines. — Le 26 février, un thé offert aux professeurs féminins et aux maîtresses de classe de l'Ecole secondaire des jeunes filles, et après lequel M^{lle} Gourd a exposé *les Résultats du Suffrage féminin dans différents pays*, nous a aussi amené des adhésions; et le 6 mars, M^{lle} Gourd a traité un sujet à peu près analogue: *Le Suffrage féminin: un moyen et non un but*, lors d'une réunion de la Société des Dames de la Croix-Rouge. — Le dernier thé suffragiste de la saison a été consacré à la discussion d'un sujet extrêmement intéressant: *l'éligibilité des femmes aux fonctions ecclésiastiques et pastorales*. Grâce à la chaleur communicative et aux ferventes convictions féministes de M. le prof. Fulliquet, qui a présenté un rapport introductif, discuté entre autres par M. le pasteur Kraft, M^{mes} Chaponnière, Meyer, Champury, etc., cette séance, à laquelle assistaient plus de cent personnes, a été un véritable succès. Plusieurs pasteurs, empêchés d'y participer, avaient donné leur avis par lettres. — Enfin, le 3 mars, s'est clôturé le cours d'instruction civique de M. Georges Werner, dont toutes nos féministes ont grandement profité. E. Gd.

Lausanne. — Association vaudoise pour le Suffrage féminin. — Fort jolie réunion suffragiste, mercredi 4 février, chez Nyffenegger, comptant plus de 80 membres. Après un charmant rapport sur l'Espéranto, de M^{lle} Schenk, professeur, une discussion fort intéressante a suivi sur la proposition du Comité Central de l'Association nationale suisse de demander à tous les partis politiques de mettre le suffrage féminin dans leur programme. L'assemblée a voté en principe cette démarche après un échange d'idées très mouvementé.

La présidente a rappelé que sous peu l'on pourrait se procurer auprès de la trésorière des insignes-boutons, au prix de 85 cent., et des brochures au prix de 1 fr. 75. Les personnes qui en désirent sont priées de s'inscrire le plus tôt possible. En outre, dans deux mois paraîtra en brochure la conférence si intéressante de M. Benjamin Vallotton. A. G.-V.

Vevey. — Union des Femmes. — Nous avons eu notre assemblée annuelle, le mardi 10 février, à l'Hôtel des Familles. Un thé animé nous réunissait avant la séance et amenait parmi nous un air de cordialité agréable. La séance s'est déroulée dans l'ordre prévu, et les rapports furent lus et discutés. Les membres, comme le Comité, ont pu se rendre compte du champ étendu de notre activité, qui va s'élargissant chaque année.